

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Le rapport des Directeurs publié plus loin, dans ce numéro, fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice terminé le 31 mai dernier à \$50,448.17, soit une augmentation de \$5,050.72 sur les résultats de l'année d'affaires antérieure.

Les bénéfices ont été répartis comme suit : \$30,000 aux actionnaires, soit 6 p. c. du montant du capital; \$15,000 à la Réserve qui est ainsi portée à \$265,000 et représente 53 p. c. du capital-actions de \$500,000; \$5,000 à un compte nouveau, "Fonds de garantie des employés" et, enfin, \$448.17 au crédit du compte de Profits et Pertes qui, avec les reports des exercices antérieurs, présente un solde créditeur de \$17,138.41, somme suffisante et au-delà pour payer un premier dividende semestriel de 3 p. c. aux actionnaires.

Les profits nets de l'année représentent donc 10 p. c. du capital; ils ont permis de distribuer 1 p. c. de dividende de plus que l'an dernier aux actionnaires.

Au dernier bilan, la circulation est de \$475,000, c'est-à-dire qu'à 5 p. c. près, la banque a atteint, pour l'émission de ses propres billets, la limite fixée par l'Acte des Banques.

L'exiguité de son capital pourrait donc être une gêne pour elle, si elle n'avait les dépôts du public en quantité suffisante pour répondre aux besoins de sa clientèle commerciale.

Ses escomptes sont en effet de près de \$3,940,000 et, d'autre part, elle a, en dépôts portant intérêts, \$3,600,000 environ et en dépôts sans intérêts un peu plus de \$800,000.

Durant l'année le chiffre des dépôts s'est accru de \$959,000, tandis que le portefeuille

commercial gagnait \$739,000.

Dans les rapports des Directeurs aux actionnaires de leurs banques respectives on trouve, depuis quelques années, l'inévitable cliché relatif à la concurrence active et croissante que se font entre elles nos institutions financières. La Banque Jacques-Cartier a donc eu, pour sa

